

Quais de l'Isère : la police municipale mobilisée pour assurer la sécurité de tous et toutes

Hier, lundi 3 mai vers 14h30, la police municipale était à nouveau mobilisée sur les quais de l'Isère afin de veiller au respect du code de la route, sanctionner les incivilités et violences routières et ainsi renforcer la sécurité des piéton-nes et des cyclistes.

Cette intervention a donné lieu plusieurs verbalisations d'automobilistes pour dépassement de la vitesse autorisée ou utilisation du téléphone au volant.

Depuis le début de cette année, 17 contrôles de vitesse ont eu lieu, effectués notamment par la brigade motorisée de la police municipale, composée de six motard-es. Ces derniers mènent également des actions avec la police nationale (contrôles de vitesse, d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)...).

Les quais de l'Isère représentent un des « axes noirs » pour les piéton-nes et cyclistes. Le partage de l'espace public y est en effet particulièrement déséquilibré entre automobilistes, cyclistes, trottinettes et piéton-nes avec 3 voies dédiées aux voitures, des trottoirs très réduits et pas de piste cyclable.



Auriane POILLET © Ville de Grenoble 2021

Maud Tavel, Adjointe à la Tranquillité publique et Temps de la ville, déclare : « La police municipale est pleinement mobilisée pour assurer la sécurité des Grenoblois-es les plus vulnérables sur l'espace public, en particulier sur les axes identifiés comme dangereux. Nous multiplions donc les actions de prévention et les contrôles afin de veiller au respect du code de la route. Nous concentrons nos efforts sur les points noirs. Sur les quais par exemple, mercredi 28 avril et hier lundi 3 mai, mais aussi sur d'autres axes à grande vitesse, comme la rue Ampère à proximité de l'école le 15 avril dernier. En complément, il est aussi important de repenser l'aménagement de ces axes, afin que chaque personne puisse circuler en toute sécurité, peu importe son mode de transport. »



Auriane POILLET © Ville de Grenoble 2021

Contrôle de vitesse du 3 mai 2021 - quai Stéphane Jay



Auriane POILLET © Ville de Grenoble 2021